

L'Apprentissage

Master Ingénierie de Systèmes
Complexes

Sommaire

- Le Centre de Formation d'Apprentis
 - ✓ Offre de formations
 - ✓ Rôles
- L'apprentissage
 - ✓ Généralités, contrat
 - ✓ Condition, salaire, régime social, impôts, congés, maladie
 - ✓ Comparatif entre les études « classiques » et l'apprentissage
- L'apprentissage en Master ISC
 - ✓ Déroulement de l'alternance
 - ✓ Recherche de contrat

Le Centre de Formation d'Apprentis

- Domaines d'activités

Energie

Eau, Assainissement

Hygiène, Propreté

Génie Electrique



Développement durable

Gestion des déchets

Qualité, Sécurité, Environnement

Le Centre de Formation d'Apprentis

- Partenaires



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

FACULTÉ DES
SCIENCES ET TECHNOLOGIES



ENSIC

Le Centre de Formation d'Apprentis

- Offre de formations

Brevets de Technicien Supérieur

- BTS Hygiène, Propreté, Environnement
- BTS Métiers de l'Eau

Diplômes Universitaires Technologiques

- Génie Thermique et Energie
- Génie électrique et Informatique Industrielle (*projet 2013*)
- Réseaux et Télécommunications (*projet 2013*)

Le Centre de Formation d'Apprentis

- Offre de formations

Licences Professionnelles

- Eau : Mesure et Procédés
- Eau : Ressource et Infrastructures
- Systèmes Automatisés et Réseaux Industriels
- Eco-construction, Eco-Conception
- Eco-Gestion des Energies Renouvelables
- Intelligence Technique et Energétique du Bâtiment
- Développement Durable et Energies Renouvelables

Le Centre de Formation d'Apprentis

- Offre de formations

Licences Professionnelles

- Automatisation, Instrumentation et Conduite des Procédés
- Génie Climatique et Froid Industriel (*projet 2013*)

Masters

- Sûreté des Procédés Industriels, Environnement et Qualité
- Ingénierie Durable de l'Environnement (*projet 2013*)
- Ingénierie de Systèmes Complexes (*projet 2013*)

Le Centre de Formation d'Apprentis

- Rôles

- ✓ Aider les étudiants dans leur recherche de contrat
 - ✓ Diffusion de CV
 - ✓ Liste d'entreprises
- ✓ Renseigner les employeurs et les apprentis sur les questions relatives au contrat d'apprentissage
- ✓ Conseiller les deux parties sur les modalités de mise en place du contrat d'apprentissage
- ✓ Rappeler les obligations réglementaires
- ✓ Veiller au bon déroulement de l'apprentissage (absences, suivi, ...)

L'Apprentissage

- Généralités

- ✓ Contrat à durée déterminée conclu entre un apprenti et un employeur
- ✓ Réservé aux étudiants de moins de 26 ans
- ✓ L'employeur verse un salaire et assure la formation professionnelle
- ✓ L'apprenti travaille pour l'employeur et suit la formation dispensée au centre de formation = ALTERNANCE

- Contrat

- ✓ Durée au moins égale à celle du cycle de formation
- ✓ Signé à $\pm$ 2 mois de la date de rentrée au centre de formation
- ✓ Période d'essai de 2 mois

L'Apprentissage

- Salaire = % du SMIC (1 426 € brut = net)

Age Ancienneté	16 - 17	18 - 20	21 - 25
1 ^{re} année	25 %	41 %	53 %
2 ^e année	37 %	49 %	61 %

Exemples:

41 % = 585 €

61 % = 870 €

- ✓ Majoré de 20 points dans le public
- ✓ Les LP et Master2 sont considérés comme étant en 2^{ème} année
- ✓ Compléments au salaire :
 - Identiques aux autres salariés de l'entreprise / collectivité (heures supplémentaires, 13^e mois, tickets restaurants, prime de transport)
 - Aides de la région

L'Apprentissage

- Régime social

- ✓ Salarié en apprentissage

- Régime général de sécurité sociale ou régime agricole
 - Régime d'assurance chômage
 - Régime de retraite complémentaire
 - Relève des conventions collectives (secteur public, SNCF, ...)
 - Prestations sociales identiques à celles des autres salariés

- Impôts

- ✓ Salaire **exonéré** d'impôt sur le revenu
 - ✓ Possibilité de rattachement aux parents dans les mêmes

L'Apprentissage

- Présence / Congés

- ✓ Obligation de présence en entreprise et au centre de formation,
- ✓ Congés relatifs aux entreprises / collectivités
- ✓ Congés payés à poser sur les périodes en entreprise / collectivité

- Maladie

- ✓ **Maladie = arrêt de travail** à fournir à l'entreprise (même lors des périodes en centre de formation)
- ✓ Jour(s) de carence (voir convention collective)

- Ancienneté

- ✓ Si signature d'un CDI avec la même entreprise, les années d'apprentissage comptent

L'Apprentissage

Avantages

- ✓ Expérience professionnelle (constitution d'un CV)
- ✓ Utilisation concrète des acquis théoriques vus lors de la formation au centre de formation
- ✓ Salaire mensuel non imposable

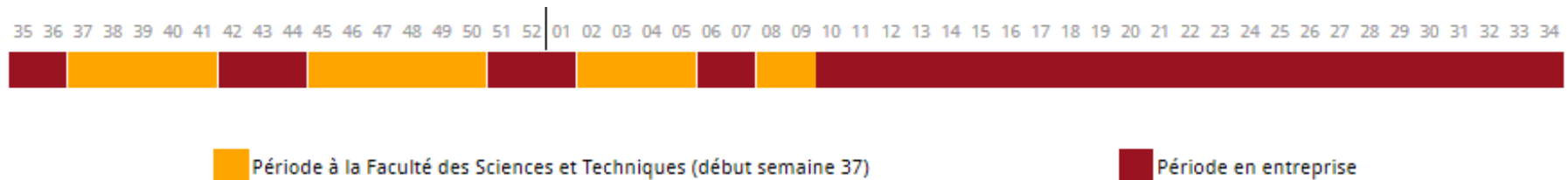
Diplôme identique

Inconvénient

- ✓ Pas de vacances « scolaires »

L'Apprentissage en Master ISC

- Alternance



- ✓ Envoyer des candidatures spontanées : CV et lettre de motivation,
- ✓ Consulter les offres disponibles sur les sites des grandes entreprises,
- ✓ Utiliser un réseau personnel (famille, amis, connaissances).

Les entretiens pour des contrats d'apprentissage sont similaires à des entretiens d'embauches (connaissance de l'entreprise, du diplôme préparé, des métiers, ...).

Renseignements

- CFA Université de Lorraine



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

- www.cfa-univ-lorraine.fr
- contact@cfa-univ-lorraine.fr
 - Présentation de l'apprentissage
 - Présentation de la formation (métiers, alternance, pédagogie)
- Foire aux questions

L'Apprentissage

Master Ingénierie de Systèmes
Complexes